**Test groupé positif**

Chers parents du groupe d’apprentissage de la *classe …,*

*Hier / aujourd’hui*, le test groupé a été réalisé à l’aide du « test sucette » dans legroupe de votre enfant *(désignation du groupe)* et a ensuite été analysé.

Le laboratoire nous a informé que le résultat du test groupé pour le groupe dont fait partie votre enfant est positif. Cela signifie qu’au moins un enfant du groupe est infecté par le coronavirus. Celui-ci n’est pas nécessairement malade mais il peut contaminer d’autres personnes.

Tous les enfants de ce groupe doivent donc, pour le moment, rester à la maison jusqu’à ce qu’un test complémentaire permette de savoir avec précision quel enfant est infecté. Les enfants qui fréquentent habituellement le groupe d’accompagnement de l’école sont également concernés par cette mesure.

En tant que parent, vous devez soumettre votre enfant à un deuxième test *le …*.

Le déroulement du test est le suivant :

Nous vous avons fourni, à vous-même ou à votre enfant, le matériel nécessaire à la réalisation d’un deuxième test (écouvillon individuel dans un tube).

1. Les enfants sucent l’écouvillon (sucette) concerné *le …* le matin pendant 30 secondes.

2. Vous replacez ensuite l’écouvillon dans son tube et refermez ce dernier. Puis vous indiquez le nom de votre enfant sur le tube.

3. Veuillez rapporter le tube à l’école au plus tard *à … heures* le …. et le remettre *à …*.

L’école renverra à nouveau tous les échantillons individuels du groupe testé positif au laboratoire qui les analysera. Veuillez garder votre enfant à la maison jusqu’à ce que vous receviez d’autres informations / instructions de l’école et/ou de l’autorité compétente (par ex. le *Gesundheitsamt*, service de la santé publique).

Nous vous signalons d’ores et déjà qu’en cas de difficultés (par ex. absence d’écouvillon individuel ou retard de sa remise, absence d’identification de l’enfant infecté, écouvillons individuels endommagés, test réalisé incorrectement) durant cette phase de test complémentaire, vous êtes tenus, en tant que parents, de vous adresser à votre médecin de famille ou à votre pédiatre afin qu’ils puissent alors entreprendre toutes les démarches nécessaires (entre autres l’organisation d’un test PCR, l’identification des cas contacts). Dans ces conditions, la participation aux cours en présentiel ou à des offres d’accompagnement de l’école ne sera à nouveau possible qu’après la présentation d’un test PCR négatif.

Cordialement,

La direction de l’école